**Assemblée générale ordinaire de l’Association ProLavaux – AVL
Samedi 21 mai 2022 à 15h. à Lutry, salle du Conseil communal**

# Ouverture de l’assemblée générale

Le président adresse quelques mots de bienvenue aux membres de l’association présents et des remerciements à l’adresse de la Ville du Lutry qui nous accueille en ses murs du château dans la salle du Conseil communal, et nous honore de la présence d’Alain Amy, conseiller municipal.

A son tour, A. Amy s’adresse à l’assemblée pour dire le plaisir qu’il éprouve à recevoir à Lutry les membres présents et remercie l’Association d’œuvrer pour la conservation du patrimoine de Lavaux et l’attention portée par elle aux modifications qui pourraient faire perdre de précieux témoins du passé.

Une liste des présences est mise en circulation.

21 personnes sont présentes.
Les membres suivants se sont excusés : Anne Monbaron, Françoise Bessat, Marie-Louise Goumaz, Fernande Grosjean, ainsi que les communes de Forel, Saint-Saphorin, Chardonne, Belmont et Jongny,
l’association Jorat Souviens-Toi, Brigitte Leprovost présidente de l’Association LABEL (les acteur-trice-s de Bourg-en-Lavaux), et Montreux Tourisme.

## Programme de l’AG

1. Partie statutaire administrative
2. Remise du Prix Vieux Lavaux 2022
3. Conférence de M. Jean-Pierre Bastian
4. Verrée d’honneur offerte par la Commune de Lutry.

Le procès-verbal de ce jour, 21 mai 2022, est tenu par Catherine Panchaud qui en est remerciée.

# Partie statutaire

# 1. Adoption de l'ordre du jour

Il n’y a pas de demande de modification.

# 2. Election des scrutateurs

Armand Deuvaert.

**3. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale du samedi 6 novembre 2021, tenue à Épesses, Commune de Bourg-en-Lavaux, à la Grande Salle, en présence du syndic de la commune, Jean-Pierre Haenni.**

Le procès-verbal a été établi par Catherine Panchaud. Il a été vu, validé et approuvé par le comité de l’Association. Il a été mis à disposition pour consultation, comme indiqué en note sur la convocation.

Sa lecture n’est pas demandée.

Il n’y a pas de remarques. Il est accepté à l’unanimité.

Des remerciements sont adressés à la rédactrice Catherine Panchaud.

**4. Rapport du président pour l’année 2021**Le comité a tenu cinq séances ordinairesen présentiel au Clocher, à Grandvaux, après le deuxième hiver COVID.

Les activités proposées en 2021 ont dû toutes se conformer aux prescriptions sanitaires. Elles ont eu lieu dans la deuxième partie de l’année.

Le 18 juin, le comité a pu prendre congé de Sylvie Demaurex, ancienne présidente et l’honorer en toute convivialité à Corsier-sur-Vevey, lors d’un apéritif dînatoire.

Le 24 août, une excursion en car a permis à une trentaine de participantes et participants de visiter la petite ville de Romont ou le Vitromusée, suivi d’une visite et d’une verrée au Château de Mézières (FR) devenu musée du papier peint en 2007.

Le 15 septembre, dans la salle du Conseil communal de Chexbres, Valérie Cossy, professeure associée en études genres à la Faculté des lettres de l’Université de Lausanne, donnait une conférence sur Catherine Colomb, autrice romande. Madeline Demaurex lisant des extraits de son œuvre.

Enfin le 25 septembre, la balade historique, sous la houlette du géologue et guide de randonnée Matthew Richards, a conduit les participants de Montricher à l’Isle et aux sources de la Venoge, avec une visite du Château de Chandieu.

Le 6 novembre, l’Assemblée générale a eu lieu à Épesses, occasion de présenter l’avancement des travaux de conservation de la collection de cartes postales et du Fonds Lavaux Monique Jacot dont un choix de trente diapositives ont fait partie de l’exposition permanente sur Lavaux à la Maison Buttin-de-Loës à Grandvaux.

En décembre, un second bulletin annuel (Hiver 2021, n°24), numéro spécial entièrement en couleurs, a marqué l’anniversaire des 100 ans de la constitution de l’Association du Vieux-Lavaux en décembre 1921.

Le président termine son rapport en remerciant chaleureusement les membres du comité pour leur engagement indéfectible, pour l’organisation des activités, la gestion des collections, la rédaction et l’illustration des bulletins et le développement du site Internet.

**5. Rapport de la trésorière**

Pierrette Jarne présente les comptes. Il n’y a pas de point majeur à expliquer.

La fortune de l’association s’élève à Fr. 64'312.10 après déduction de la perte enregistrée de

Fr. 13'118.15. A rappeler qu’il n’a pas été demandé de cotisations en 2021.

**6. Rapport de la commission de vérification des comptes**

Le rapport est présenté par Gundi Cuénoud (1ère vérificatrice) et Madeline Demaurex (2e vérificatrice). Les vérificatrices relèvent la bonne tenue des comptes, recommandent à l’assemblée d’approuver les comptes, de donner décharge à la caissière, au comité et aux vérificatrices. Des remerciements chaleureux vont à Pierrette Jarne pour son long engagement.

**7. Approbation des comptes et décharge donnée au comité et aux vérificatrices des comptes**

Il n’y a pas de questions.

Les comptes sont acceptés à l’unanimité.

Décharge est donnée au comité et aux vérificatrices des comptes.

Des remerciements vont à la trésorière et aux vérificatrices.

**8. Cotisations 2023**

Pour rappel, le paiement de la cotisation 2020 offrait celle de 2021.

Le comité propose de maintenir les cotisations à leur montant actuel, soit :
- 30 francs pour les membres individuels

- 50 francs pour les couples

- 150 francs pour les communes et associations.

**9. Elections statutaires**

Selon l’article 9 des statuts de l’association, les membres du comité sont élus pour 4 ans ; ils sont rééligibles.

*Sept membres du comité sont aujourd’hui en fonction :*

- Jean-Gabriel Linder (2021 à 2025), président et chargé de communication ;

- Catherine Panchaud (2021 à 2025), secrétaire chargée d'appuyer le président et d'organiser les activités ;

- Pierrette Jarne (2021 à 2025), chargée des finances et de la comptabilité ;

- Armand Deuvaert (2021 à 2025), chargé des relations publiques et du site Internet ;

- Daniel Guillaume-Gentil (2020-2024), chargé des collections iconographiques ;

- Josiane Guillaume-Gentil (2020-2024), chargée des collections iconographiques ;

- Jean-Louis Paley (2020-2024), chargé de la rédaction et de l’édition du Bulletin ProLavaux.

- Pierre Fonjallaz, vigneron à Treytorrens, En Calamin, commune de Bourg-en-Lavaux, est notre intendant.

Il n’y a pas de réélections cette année.

Le comité est ouvert aux propositions de nouveaux membres que l’assemblée pourrait lui soumettre.

Il n’y a pas de proposition.

## *Élection d’un vérificateur des comptes suppléant par l’assemblée*

Les vérificatrices actuelles sont Gundi Cuénoud (1ère vérificatrice) et Madeline Demaurex (2e vérificatrice). Bernadette Gross confirme qu’elle poursuit son mandat.

**10. Activités 2022**

Après la conférence de Pierre-André Glauser sur les Huguenots et Vaudois du Piémont (Valdesi) en Lavaux et la visite du vignoble en biodynamie de Pierre Fonjallaz, le 4 mai, deux activités sont en préparation :

Le 25 août la course annuelle entre la Chaux-de-Fonds et le Locle.
Le 24 septembre, balade historique autours de la petite ville de Rue.

**11. Propositions individuelles**

Aucune proposition individuelle n’est parvenue au président.

**12. Divers**

Daniel et Josiane Guillaume-Gentil présentent l’état des travaux concernant la collection de cartes postales.

La classification a été faite avec 5 à 6 critères. Environ 300 doublons ont été trouvés. Toutes les cartes ont été numérisées recto et verso. Elles sont enregistrées en trois versions : en grande définition (pour les impressions en grande taille), en définition moyenne et sous forme de vignettes pour une visualisation rapide à l’écran.
En ce qui concerne le Fonds Lavaux Monique Jacot, il a été numérisé, les frais étant réparti entre deux des trois associations partenaires, dont la nôtre. Un relevé a été fait des indications notées à la main par Monique Jacot sur certaines diapositives. Un repérage des personnes qui y figurent est en cours.

Le président clôt la partie statutaire de l’Assemblée générale 2022.

**Remise du Prix AVL 2022**

Le Prix Vieux Lavaux est décerné pour la quatorzième fois, avec une dotation ; son lauréat est Jean-Pierre Bastian, professeur émérite de sociologie des religions à l’Université de Strasbourg. Le Prix Vieux Lavaux 2022 lui revient en reconnaissance des recherches historiques qu’il a consacrées à Lavaux, ses familles et ses habitants, ainsi que pour sa contribution active à faire connaître cette histoire par des conférences, des publications et l’organisation des sessions « La mémoire de Lavaux » dans le cadre des Archives historiques de Bourg-en-Lavaux.

Jean-Pierre BASTIAN est né le 24 mai 1947, à Alès, dans le Gard ; il est originaire de Lutry dont sa lignée familiale a acquis la bourgeoisie en 1535. Aujourd’hui il habite la maison familiale dans le bourg de Lutry. Il est désormais professeur émérite de sociologie des religions à l’Université de Strasbourg. Outre ses nombreuses publications qui ont porté sur les minorités religieuses en Amérique latine et sur l'analyse de la modernité religieuse en perspective comparée Europe latine-Amérique latine, il est, depuis quelques années, l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire vaudoise sociale et religieuse, tout particulièrement à Lavaux : J.-P. Bastian enrichit ainsi une historiographie locale, souvent négligée ou réduite au seul maintien de certains poncifs hérités d’une image d’Epinal des moines défricheurs ; il y touche notamment aux sujets aujourd’hui encore particulièrement sensibles des origines et des migrations, de la pauvreté, ainsi que de la justice – des thèmes d’évangile. Pour le plus grand profit du public, il restitue l’histoire de Lavaux encore inexplorée ou oubliée.

**Conférence de M. Jean-Pierre Bastian**

Autour du thème « Lavaux au fil de l’histoire des migrations », Jean-Pierre Bastian présente à l’assemblée ses diverses publications concernant les migrations à Lavaux, afin d’expliciter ce qu’a été sa démarche et de se demander, à titre personnel, « Comment est-ce que j’en suis arrivé là ? », alors que sa thèse de doctorat en Histoire, en 1988, avait porté sur la première révolution du Mexique.

Dans les faits, c’est à partir de ses soixante ans que J.-P. Bastian s’interroge plus particulièrement sur les questions « D’où est-ce que je viens ? Quelles sont mes racines ? »

La lecture de *Lutry sous le régime bernois (1536-1798)* par Louis-Daniel Perret, publié par la Commune de Lutry en 2000 (tome 3 d’une série d’ouvrages sur Lutry en comptant aujourd’hui cinq), ainsi que des échanges avec l’archiviste communal, Maurice Conne, qui lui montre une lettre de bourgeoisie originale de 1535, encore rédigée en latin, le mettent sur la piste d’un ancêtre, Pierre Bastian, qui, en 1503, avait eu un contrat à Moillie-Margot ; Pierre Bastian venait du hameau de Nombride, paroisse de Sixt, diocèse de Genève, duché de Savoie, dans la haute vallée du Giffre dont la grande paroisse de Samoëns participe d’un deuxième courant migratoire (1480-1530) de paysans de montagne, qui vont acheter et défricher la frange des forêts joratoises des hauts de Lavaux ; une première migration avait auparavant été celle des Lombards qui furent les premiers vignerons de Lavaux où ils s’enrichiront. La troisième migration venue du Val d’Aulps a le statut précaire de « nouveaux pauvres » sans capacité de s’enraciner. C’est l’épidémie de peste noire, dès 1350, à Lausanne et Vevey, qui avait amené à combler les pertes de population par le recours aux migrants. J.-P. Bastian remarque encore que les gens des hauts sont vus comme des barbares par ceux du bas, que le vocable, lombard, est stigmatisant comme celui de juif.

Retenons donc, en particulier, deux ouvrages de J.-P. Bastian : le premier, paru en 2012, intitulé *Une immigration alpine à Lavaux aux XVe et XVIe siècles, Lombards, Faucignerans et Chablaisiens.* – Lausanne, BHV ; ses données se basent en partie sur les registres d'admission à bourgeoisie des paroisses de Lavaux ; celles-là ont permis à J.-P. Bastian d'établir l'origine d’un certain nombre de familles toutes arrivées à Lavaux à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle : notamment, outre sa propre famille Bastian, les familles Bujard venus de la paroisse saint Georges de Varzo, diocèse de Novare, Ossola, Conne, famille autochtone de Puidoux-Chexbres, Fonjallaz, venus de la paroisse du Petit-Bornand, diocèse de Genève, duché de Savoie, Bovard, venus du hameau de la Chapelle, paroisse de saint Nicolas de Véroce, diocèse de Genève, duché de Savoie, Dentan, venus du village du Biot, paroisse de saint Jean d'Aulps, diocèse de Genève, duché de Savoie.

Le deuxième ouvrage, "La fracture religieuse vaudoise" (2016), montre que les familles Rivier (parmi bien d'autres avec les Mercier et les Bonnard) sont des familles emblématiques de l'immigration huguenote en Pays de Vaud, à partir du XVIIIe siècle.

La présentation de J.-P. Bastian fut suivie d’échanges nourris avec les participants de l’assemblée, une preuve – s’il en fallait une – de l’intérêt et de la curiosité suscités par les origines des uns et des autres dans notre région de Lavaux.

Une verrée d’honneur, offerte par la Commune de Lutry dans le caveau dédié au peintre Mafli à la fin de l’assemblée vient clore l’assemblée générale 2022.

Jean-Gabriel Linder Catherine Panchaud

Président Secrétaire